

Résidence artistique

Summer Programm

17 juillet au 27 août 2023



APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre du projet de développement culturel de GrandAngoulême, des jeunes diplômés sont accueillis aux ateliers de l'école d'art sur le site Le Labo à Angoulême (**Atelier terre avec four, atelier construction, gravure, atelier informatique avec studio, espace documentation, grand atelier, jardin...**).

Cette résidence s'inscrit autour de deux enjeux :

- La dimension territoriale avec la rencontre des structures partenaires et des habitants (actions de médiation)
- L'accompagnement dans le cadre de la professionnalisation de jeunes diplômés (rencontres artistes, juriste, édition catalogue)

En lien avec votre travail personnel, il s'agit de questionner l'urbain ou périurbain en cohérence avec le projet du Sentier Métropolitain*. Le projet peut être interdisciplinaire et innovant, à la frontière des arts plastiques et des arts vivants, autour de la création numérique, de la construction, du cinéma d'animation, de l'estampe et de la céramique, faisant ainsi le lien entre le son, l'image, la performance, la danse, le design social.

Les candidats sont invités à investir aussi bien les ateliers que les espaces publics - questionner notre façon d'habiter le monde, d'appréhender le déplacement et le lien social. Ils peuvent aussi décider de créer une ou plusieurs œuvres collectives dans lesquelles leurs démarches singulières se rencontrent et se questionnent. Une restitution se tiendra le 1er septembre 2023. (exposition/projection à définir selon les projets, rencontres artistes/habitants)

A l'issue de la résidence, un catalogue sera édité en 100 exemplaires afin de permettre aux jeunes créateurs de débiter la promotion de leur travail.

Jeunes diplômés des écoles supérieures d'art et de design de Nouvelle Aquitaine publiques dans le champ de la création artistique (diplômés ou jusqu'à DNSEP+3)

Cible

Les ateliers de l'école d'art de GrandAngoulême
Rue Antoine de Conflans
16000 Angoulême

Lieu

Objectifs du projet

Soutien à la jeune création
Encourager l'interdisciplinarité
Ouvrir les ateliers pendant l'été
Créer des moments de rencontres avec le public. Deux rdv de médiation par artiste (ateliers de pratiques artistiques avec des enfants ou des adultes, réalisations sous forme d'expérimentations en rapport avec votre pratique, temps de rencontre participatifs...)

Conditions

Résidence :

- Du 17 juillet au 27 août 2023
- Allocation de résidence 1800€

Médiations rémunérées (200€ par action – deux actions par artiste)

- Logement (du 17/07 au 1/09/2022)
- Mise à disposition ateliers cités ci-dessus et matériaux
- Suivi technique et artistique sous forme de rendez-vous
- Réalisation d'une édition en 100 exemplaires par artiste en fin de résidence



Dépôt de candidature :

Du 24 avril au 15 mai 2023 à (école d'art de GrandAngoulême : ecole.dart@grandangouleme.fr
info : 05 45 94 00 76

- Dossier de travaux et CV
- Avant – projet formulé par écrit
- Entretiens de sélection 5 et 6 juin en Visio
- Résultats de la commission de sélection : 7 juin

L'école d'art de GrandAngoulême

est un service public communautaire, elle est membre du GrandHuit, réseau des écoles supérieures d'art publiques de la Nouvelle-Aquitaine. C'est un lieu où pratiques amateurs, scolaires du primaire jusqu'au lycée et formation supérieure se croisent en période scolaire. Work in progress, Interactivité et Nouvelles Technologies dialoguent autour d'une thématique annuelle. Jeunes ou adultes en phase d'initiation ou de perfectionnement, les élèves et les étudiants cherchent à sensibiliser leur regard. A travers la main et l'approche d'une technique, ils vivent des expériences du faire qui valorisent leurs ambitions esthétiques.

Les partenaires dans le cadre du summer programm

Les ateliers de l'école d'art s'inscrivent dans une dynamique du quartier de Basseau : la maison des habitants, la médiathèque l'ESCALE, l'ALSH (centre de loisirs) et l'ARU (association de la régie urbaine) L'équipe de l'école d'art, administration, artistes, artiste de création numérique, designer, journaliste, artisan.

Le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême est un partenaire ressource qui fait vivre le label national « Ville et Pays d'art et d'histoire » attribué par le ministère de la Culture. Il anime et valorise les patrimoines, l'architecture, les paysages et le cadre de vie pour tous les publics, développe la connaissance historique et patrimoniale de l'Angoumois, participe aux actions culturelles locales et nationales, conçoit des outils numériques de valorisation du patrimoine et apporte son expertise patrimoniale.

Le sentier métropolitain*

est un partenaire ressource qui élabore un sentier pédestre sur le territoire de GrandAngoulême. « Conçu comme un nouvel espace de création à la croisée des modes de l'aménagement, de l'art, du tourisme et de l'écologie, le sentier métropolitain est un équipement culturel qui modifie les façons d'habiter et d'appréhender le territoire ». L'expression sentier métropolitain constitue une marque déposée par l'association Métropolitain

Trails. metropolitantrails.org

Organisation

Une première rencontre avec les équipes du Pays d'art et d'histoire et du sentier métropolitain est prévue en amont, afin d'avoir une connaissance plus fine du contexte de création et d'intervention, de ciseler leur projet et d'ainsi permettre aux artistes de réfléchir aux commandes de matériaux nécessaires pour leurs travaux.

Sous réserve de sélection entre 2 ou 4 candidats seront invités.

En début de résidence, en juillet, deux actions de méditation sont prévues dans le quartier avec un temps fort le 28 juillet, organisé par la maison des Habitants avec les habitants.

Le cadre de la professionnalisation

Les résidents seront accompagnés

- Par le Pays d'art et d'histoire sur la connaissance historique et sociologique du quartier.
- Par l'équipe administrative.
- Par un professeur pour la mise en place des actions de médiation. Il s'agit de deux demi-journées par résident.
- Par l'équipe administrative pour les relations presses et avec les élus.
- Par une équipe d'artiste pour des questions de mise en place de projet artistique et de retro planning.
- Par un accompagnement de professionnel juridique pour toutes les questions liées au statut d'artiste, déclarations URSAFF et dispense de précompte ...
- Par des services de la régie pour le soutien technique dans le cadre du partenariat avec l'ARU du quartier.

Des artistes-accompagnants

Marine Antony, Artiste création numérique
Jeanne Pertriaux, Designer
Mai Li Bernard, Illustratrice
Jérémy Camus, Artiste
Astrid Deroost, Journaliste
Vallie Desnouel, Graphiste

Les critères de sélection

Le jury composé de membres de l'école d'art, de la direction de la culture du GrandAngoulême et d'au moins un représentant partenaire du quartier :

- Démarche artistique
- Qualité et clarté du projet
- Cohérence du projet, ancrage sur le quartier ou proposition en phase avec le *Sentier Métropolitain**
- Aptitude/intérêt pour la médiation
- Autonomie
- Interdisciplinarité ou liens possible avec les projets des autres candidats